



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Cellule vie scolaire Délégation académique A la vie lycéenne et collégienne

Cellule vie scolaire  
Délégation académique  
A la vie lycéenne et collégienne  
Affaire suivie par :  
Christine Urban, DAVLC  
Tél. 03 88 23 34 47  
Mél : [ce.davlc@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.davlc@ac-strasbourg.fr)

6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 30 septembre 2020

La rectrice de l'académie

à

Mesdames et messieurs  
les chefs des établissements publics  
et privés sous contrat

Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
circonscription

s/c

Madame l'inspectrice d'académie-DASEN du Haut-Rhin  
Monsieur l'inspecteur d'académie-DASEN du Bas-Rhin

### Objet : Prix de la tolérance 2021

L'association des « Amis de Marcel Rudloff », en partenariat avec l'académie de Strasbourg, reconduit pour la 19e année consécutive son concours intitulé « prix de la tolérance ». Ce prix est ouvert aux classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles élémentaires, aux classes des collèges et des lycées.

Notre institution a toutes les raisons de s'engager dans une action de ce type et dans celle-ci en particulier. En effet, l'observation des communautés scolaires nous amène régulièrement à dresser quelques constats :

- la désocialisation d'une partie de la jeunesse et l'apparition de comportements difficilement compatibles avec les exigences de la scolarité,
- la perte de certains repères, liée au déficit de dialogue entre une partie des jeunes et les adultes,
- la difficulté à toujours donner du sens à l'Ecole, comme lieu privilégié pour l'éducation et l'apprentissage de la vie adulte,
- la difficulté à combattre les influences qui conduisent à la peur et à l'exclusion de l'autre et à encourager la compréhension mutuelle entre les cultures et les peuples,
- le renoncement partiel à certaines règles fondamentales, sur lesquelles devraient pouvoir s'appuyer les relations interpersonnelles et auxquelles elles devraient pouvoir se référer,
- la montée des incivilités, notamment celles liées aux confrontations de traditions et modes de vie différents.

L'Ecole d'aujourd'hui reste un lieu d'apprentissage privilégié de la responsabilité citoyenne et des valeurs républicaines fondamentales.

L'ambition de la proposition faite par l'association des « Amis de Marcel Rudloff » (<http://www.marcel-rudloff-tolerance.com/>) est de permettre aux enseignants et personnels de vie scolaire sensibles à cette question de développer, avec les élèves qui leur sont confiés, leur réflexion sur la place accordée, dans et autour de l'Ecole, à la recherche d'un « mieux vivre ensemble ».

### Mode de participation

« Mieux vivre ensemble, c'est d'abord bien se connaître mutuellement, et accepter l'autre dans sa différence ».

Ce thème pourra être traité à l'école, au collège, mais également au lycée, sous diverses formes, laissées à

l'appréciation des équipes pédagogiques. Il pourra s'agir de productions collectives ou individuelles, réalisées aussi bien dans le cadre de la classe qu'en dehors. Ainsi, elles trouveraient tout naturellement leur place aussi bien durant les séances d'éducation morale et civique, que dans le cadre des activités des conseils de la vie lycéenne et collégienne (CVL et CVC), de groupe d'éco-délégués, et s'inscrire dans le parcours citoyen. Des projets menés par vos équipes, dans le cadre du Mois de l'Autre, pourraient être également ainsi valorisés, d'autant que la thématique du Mois de l'Autre est cette année l'égalité filles-garçons.

Les travaux effectués pourront se traduire par la réalisation d'une **vidéo**, par la **rédaction d'un texte individuel ou collectif**, voire par la présentation de toute autre production, **artistique** par exemple, venant illustrer le thème du concours. De même, les **actions remarquables** allant dans le sens de l'objectif pourront également être proposées par l'intermédiaire de la fiche de candidature, accompagnée de tout document qui pourrait éclairer le jury.

### Le jury

Réuni durant la seconde quinzaine de mai 2021, le jury sera composé de représentants de l'association des « Amis de Marcel Rudloff » et de représentants de l'autorité académique. Il sera coprésidé par la Rectrice et le Président de l'association, ou leurs représentants.

L'année 2020 a été particulière du fait de la crise sanitaire que traverse encore notre pays et n'a pas permis de mener à bien tous les projets engagés mais nous espérons qu'en 2021, les prix décernés habituellement, d'une valeur totale de 2000 euros au moins, pourront récompenser des productions des écoles, collèges et lycées de grande qualité. A cette fin, l'association bénéficie du **soutien des deux conseils départementaux et du conseil régional**.

### Le calendrier

Les productions réalisées et les documents seront transmis au rectorat – cellule vie scolaire, par envoi postal ou mail à [ce.davlc@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.davlc@ac-strasbourg.fr) – pour le **10 mai 2021 dernier délai**, directement par les chefs d'établissement, et sous couvert des inspecteurs de l'Education nationale pour les écoles élémentaires.

Je sais pouvoir compter sur vous, sur votre engagement pour promouvoir le « vivre ensemble » et favoriser un climat scolaire apaisé. Cette opération peut y contribuer en engageant les communautés scolaires des écoles et des établissements scolaires à poursuivre le travail au service de cette préoccupation importante et quotidienne de notre académie.

*La tolérance est une vertu qui permet de vivre en société en s'acceptant mutuellement, avec nos différences. Elle est constitutive de notre République.*



Elisabeth Laporte